



3^e SÉLECTION ET CHAMPIONNAT CANADIEN 2014 2^e communication pour les membres de l'équipe du Québec

À L'ATTENTION DES :

- Membres de l'équipe du Québec
- Entraîneurs
- Parents et accompagnateurs

Bonjour à tous,

Les préparatifs sont déjà en cours en vue du Championnat canadien 2014 qui aura lieu à Richmond du 17 au 19 janvier 2014.

Voici quelques points à considérer en vue de l'événement:

1. Les compétitions auront lieu au Richmond Olympic Oval
2. Le transport des athlètes et des entraîneurs de l'équipe du Québec est coordonné par Karaté Québec et s'effectuera en avion. Les départs de Montréal et de Gatineau auront lieu le 14 janvier et le retour le 20 janvier. Le frais de voyage calculé pour tous les athlètes a été établi à 575\$ à l'heure actuelle. Puisque les réservations doivent être complétées et payées au plus tard le 30 novembre 2013, chaque athlète devra payer le frais de voyage au montant de 575\$ dimanche, le 24 novembre 2013 lors de la 3^e sélection.
3. Les athlètes sélectionnés devront compléter et nous remettre sur place le 24 novembre prochain (3^e sélection), le formulaire de confirmation – Équipe du Québec 2014 (voir pièce jointe).
4. Les athlètes qui auront besoin d'un survêtement pourront en faire l'essai sur place lors de la 3^e sélection et placer leur commande. Le coût du survêtement est de 90\$.
5. Plusieurs informations supplémentaires concernant le Championnat canadien seront fournies aux athlètes sélectionnés le 24 novembre lors d'une réunion qui se tiendra immédiatement après la 3^e sélection.

Programme de partage des coûts de voyage

Le programme de partage des coûts mis en place par Karaté Canada est organisé de façon à ce que tous les athlètes et entraîneurs de l'équipe, demeurant dans une même région, voyagent ensemble. En fonction des places restantes dans l'avion, les accompagnateurs pourront utiliser les mêmes vols que l'Équipe du Québec. Le transport sera assuré par avion dans le cadre du programme de partage des frais de Karaté Canada le 14 janvier 2014 pour l'aller et le 20 janvier 2014 pour le retour.

Si toutefois ces vols ne convenaient pas, veuillez nous en faire part le 24 novembre prochain avec les justificatifs à l'appui. Karaté Québec et Karaté Canada se réservent le droit d'accepter ou de refuser les demandes particulières puisque ces changements pourraient avoir un impact significatif sur le frais de voyage calculé pour le programme de partage des coûts.

T F
5 5
1 1
4 4
2 2
5 5
2 2
— —
3 3
1 0
6 3
1 6



Vols de l'équipe du Québec

1. OTTAWA ↔ VANCOUVER

- . Vol AC163 : 14 Janvier - Départ d'Ottawa @ 7h40 am; Arrive à Vancouver @ 10h18 am
- . Vol AC166 : 20 Janvier - Départ de Vancouver @ 9h00 am; Arrive à Ottawa @ 4h39 pm

2. MONTRÉAL ↔ VANCOUVER

- . Vol AC111 : 14 Janvier - Départ de Montréal @ 7h50 am; Arrive à Vancouver @ 10h40 am
- . Vol AC150 : 20 Janvier - Départ de Vancouver @ 9h00 am; Arrive à Montréal @ 4h45 pm

NOTE : Pour les athlètes provenant de l'extérieur des régions de Montréal et de Gatineau, les vols à votre disposition seront confirmés dans les jours suivants la 3^e sélection, selon les besoins.

Athlètes sélectionnés dans plus d'une catégorie Junior

Comme vous le savez et tel qu'indiqué au guide de sélections 2013-2014 :

« Les athlètes Cadets, Juniors et U21 sélectionnés dans plus d'une catégorie parmi celles-ci, devront en choisir une seule d'entre elles en vue de leur participation au Championnat canadien »

« Un athlète Cadet, Junior ou U21 pourrait participer au Championnat canadien dans 2 de ces catégories en autant qu'il détienne un statut international ou qu'il soit Champion canadien dans la catégorie Cadet ou Junior et qu'il soit sélectionné dans la catégorie supérieure ».

Ainsi, si un athlète est classé dans 2 des catégories suivantes, soit Cadet, Junior et U21 sans toutefois détenir de statut de Champion Canadien ou de statut International dans la catégorie, il devra choisir et faire part de sa décision le 24 novembre prochain pour préciser dans laquelle des deux catégories il participera à titre de membre de l'équipe du Québec.

Ceci nous permettra donc d'identifier immédiatement l'athlète suivant de la catégorie qui pourra être sélectionné dès le 24 novembre pour faire partis de l'équipe du Québec.

Système de « laisser-passer »

Lors du Championnat canadien 2013, Karaté Canada a octroyé un certain nombre de laissez-passer (wild cards) aux équipes provinciales en fonction du nombre d'athlètes de leur délégation. Ces laissez-passer sont des invitations supplémentaires au Championnat, qui peuvent être données à des athlètes n'ayant pas été retenus aux sélections mais à qui on veut tout de même offrir la possibilité de se présenter à la compétition. Selon les informations disponibles présentement, le programme est repris cette année mais nous sommes en attente quant aux détails du programme. Nous vous tiendrons au courant aussitôt que Karaté Canada nous transmettra de plus amples informations, à ce sujet.

Réunion obligatoire de l'équipe du Québec

À la fin de la 3^e sélection, une réunion de l'équipe du Québec aura lieu. Au cours de cette brève réunion, nous présenterons les athlètes sélectionnés, l'équipe d'entraîneurs et nous vous présenterons des détails concernant la préparation en vue du Championnat canadien ainsi que des détails logistiques.



Entraînements provinciaux

Lieux et dates:

1. Gatineau, le 8 décembre 2015

Centre Communautaire Père-Arthur-Guertin
16 rue Bériault (angle du Boul. Fournier)
Gatineau, QC J8X 1A3

2. Montréal, le 15 décembre 2013

Complexe sportif Claude-Robillard
1000, rue Émile-Journault
Montréal, QC H2M 2E7

3. Montréal, le 5 janvier 2014

Complexe sportif Claude-Robillard
1000, rue Émile-Journault
Montréal, QC H2M 2E7

4. Montréal, le 12 janvier 2014

Complexe sportif Claude-Robillard
1000, rue Émile-Journault
Montréal, QC H2M 2E7

Horaire :

10 h 30 à 12 h : kata et en combat
12 h 10 à 13 h 20 : dîner et formation
13 h 30 à 15 h : kata et en combat

N.B : TOUS les athlètes (kata et combat) doivent être prêts à commencer l'entraînement pour 10h30 à chaque entraînement provincial.

BONNE CHANCE À TOUS !